

Introduction

« Amulette », « talisman », peu de mots sont aussi nimbés de mystère, et nous renvoient avec autant de force au surnaturel, au monde des contes et légendes. D'emblée, « amulette » évoque une protection contre toutes sortes d'attaques, et « talisman » nous plonge dans les arcanes de l'Orient. On songe à des bagues ou à des épées merveilleuses, on imagine ces héros prédestinés qui mènent leur quête à bien et triomphent de tous leurs adversaires grâce à l'objet qu'ils ont reçu, trouvé ou conquis. C'est le monde des *Mille et une Nuits* qui s'entrouvre ! Mais si l'on jette un regard autour de soi et si l'on voyage, on constate que l'usage des amulettes et des talismans ne s'est pas perdu et qu'il n'est pas réservé à des peuples primitifs et animistes. Quelle que soit la religion de l'homme, ils sont présents, ici sous la forme de gris-gris, là sous celle de médailles pieuses, ailleurs sous celle d'une main ou d'une dent. Notre *xxi^e* siècle croit toujours en leurs vertus, quoi qu'on en dise ! En Europe, on place fréquemment un Saint-Christophe dans sa voiture, tandis qu'en Extrême-Orient les chauffeurs de taxi suspendent un talisman à leur rétroviseur intérieur, et l'on peut acheter des talismans dans tous les temples japonais où ils remplacent souvent les tickets d'entrée ! L'orientaliste Henri Massé rapporte ceci :

« Comme en Europe, l'automobile donne aux amulettes une nouvelle vogue. Il y a quatre ans, j'ai remarqué dans plusieurs autobus de Téhéran des coquillages (*qoss-è gorbé*) et des figurines de plomb ; au bouchon des radiateurs des voitures privées, on voyait souvent un œil de mouton séché (*nazar-qorbâni*), des boules de terre ou de verre bleu (*kodji-âbi*) ; certains conducteurs d'autobus portaient au bras droit un étui contenant un grimoire ou quelque texte coranique¹... »

Les porte-bonheur sont encore nombreux, du fer-à-cheval à la patte de lapin en passant par le muguet du 1^{er} mai et au trèfle à quatre feuilles. Au Japon, le jour de l'an, on achète dans les temples la *hamaya*, une flèche dont le pouvoir est de mettre en fuite les mauvais esprits ; les Sept déités du bonheur (*Shichifukujin*) représentées dans un bateau sont un porte-bonheur efficace ; citons aussi l'*Inu-hariko*, un chien de papier mâché qui non seulement porte chance mais assiste les femmes en couches, et l'*Akabeko*, une vache ou un bœuf fait de la même matière, qui a le pouvoir d'éloigner le malheur. Autrefois, il y en avait bien d'autres, comme la corde de pendu ou un cœur d'hirondelle en Europe, le cœur d'un héros ou d'un brave en Mandchourie² ; en Alsace, « la semence du dieu Wodan », nom donné à des objets néolithiques, était un porte-bonheur³ ; en Poitou, un tison du feu de la Saint-Jean préservait de la foudre⁴ et les paysans limougeaux mettaient du sel sur la tête des bœufs menés à la foire « afin que personne n'ait le droit de leur porter un mauvais sort ». En 1897, l'abbé Noguès note :

« D'aucuns s'attachaient sur la poitrine, sur le ventre, sous les aisselles, ou suspendaient au cou tout un régiment de mots cabalistiques : *abracadabra*, *agla*, *garnaze*, *Eglatus*, *Egla*, etc., ainsi que des amulettes ou des talismans magiques, astronomiques, galvaniques, magnétiques, omnigénériques enfin, fortement encore à la mode, n'en déplaise aux progressistes⁵ ! »

Bref, chez tous les peuples du monde, amulettes et talismans sont fort répandus sous mille formes différentes⁶.

Une certaine presse, aussi bien en France que dans d'autres pays, est remplie de réclames pour des médailles du bonheur, de croix bénéfiques, etc. En août 2000, on trouvait en France, dans les kiosques à journaux, une revue accordant une place importante aux talismans, indiquant, entre autres choses, comment en confectionner un, comment le porter et avec quels effets. La définition avancée était la suivante :

« Le talisman est à la fois un récepteur et un émetteur d'ondes et de fluides bénéfiques, un isolateur contre les ondes maléfiques. Il ne peut agir que dans un but justifié, il ne sert qu'à de bonnes actions et en aucun cas à de mauvaises. Son action résulte d'une association de lettres, de dessins et de formules bénéfiques spécifiques à un domaine particulier. C'est la représentation graphique symbolique de votre souhait ou de votre désir⁷. »

Ensuite, la revue signale qu'il faut porter le talisman sur soi, ce qui ressemble à une lapalissade, qu'il est strictement personnel, ne peut être prêté ou donné, ce qui, nous le verrons, contredit allégrement toutes les croyances anciennes. Bref, suivez le mode de fabrication indiqué en utilisant les figures représentées :

« Sur une feuille blanche ou, de préférence, sur une feuille parchemin (?), tracez un cercle d'une dizaine de centimètres de diamètre à l'encre de chine noire. Le cercle délimite l'espace sacré de votre vœu. Copiez, suivant l'exemple ci-dessous, la formule magique à l'intérieur et dessinez le sceau de Salomon (deux triangles inversés). À l'intérieur de l'étoile, dessinez le graphisme qui correspond à votre souhait. »

Ces indications, sans aucune valeur scientifique ou magique, sont des fragments de diverses doctrines ésotériques, mais elles sont intéressantes parce qu'elles nous donnent un aperçu de ce que sont devenues des croyances anciennes, adaptées à l'évolution des mentalités et de la science. Il existe aussi sur le marché des ouvrages aux titres fabuleux et extrêmement révélateurs de la façon dont on peut exploiter la crédulité de nos contemporains qui, en l'occurrence, sont éminemment semblables aux hommes des temps passés.

*

Il est nécessaire de retourner aux sources si nous voulons retracer l'histoire des amulettes et talismans au Moyen Âge.

Cette histoire se perd dans la nuit des temps. Les hommes préhistoriques portaient des amulettes au cou, et celui dont on a retrouvé naguère le cadavre dans les Alpes, à la frontière du Tyrol et de l'Italie, et que l'on a appelé Ötzi, avait au cou un sachet de cuir contenant divers objets. Dans des sites néolithiques de l'âge du bronze et du fer, on a découvert des oursins fossiles percés d'un trou de suspension, ce qui témoigne de leur utilisation comme amulettes, et, il y a quelques décennies, on rencontrait dans la région de Clermont-Ferrand des paysannes qui en portaient sur la poitrine comme porte-bonheur. Une légende arabe affirme qu'Ève gardait sur elle les noms auxquels les démons étaient forcés d'obéir, afin qu'ils lui fussent une sauvegarde. Les témoignages les plus anciens viennent d'Orient et du Moyen-Orient. Les Perses, les Chaldéens, les Égyptiens, les Grecs et les juifs furent de grands « consommateurs » de ces objets⁸. Tout le monde connaît les scarabées, les cor-

delettes nouées⁹, le pilier *djed* et les amulettes appelées Œil d'Horus et *oudjat*, qui vous protégeait du mauvais œil et qui se retrouve curieusement sur les bagues de sorciers auvergnats¹⁰. Chacun sait que les Hébreux confectionnaient des amulettes représentant des figures de dieux ou des astres, des anneaux magiques, — qu'ils avaient sur eux des fragments de parchemin ou de papyrus sur lesquels étaient tracés des caractères sacrés ou des versets des Livres saints. En Égypte et en Chaldée, les talismans correspondaient aux sept grands génies planétaires qui régissaient la terre et ses habitants. L'archéologie a mis au jour de très nombreuses amulettes et talismans, que ce soit en Mésopotamie ou en Europe, sceaux de toutes sortes, intailles, gamahées, c'est-à-dire des pierres avec une gravure naturelle, bractéates¹¹, etc. En reconstruisant Saint-Pierre-de-Rome, on découvrit dans la tombe de Marie, épouse d'un certain Honorius, une mince plaque d'or avec, écrits en caractères grecs, Michael, Gabriel, Raphael et Uriel. Dans une tombe milanaise, on trouva un anneau avec ANANIZAPTA¹², formule bien connue par ailleurs. Le clergé d'Aix-la-Chapelle offrit à Napoléon I^{er} le talisman que Charlemagne portait au cou lorsqu'on ouvrit son tombeau, en 1166. Seffrid, évêque de Chichester en 1159, possédait un Abraxas¹³, aujourd'hui conservé à la cathédrale de la ville, et tout le monde se souvient du roi Louis XI dont le chapeau s'ornait d'une multitude de médailles saintes destinées à le protéger des maladies et des maléfices. Les souverains et les généraux ottomans portaient des tuniques talismaniques¹⁴...

Curieusement, malgré le développement des études historiques sur la vie quotidienne et les mentalités, amulettes et talismans ont été abandonnés aux ésotéristes, aux occultistes et aux charlatans qui n'en favorisent pas la compréhension, mais offrent à un lectorat déjà convaincu une nourriture spirituelle faite d'affirmations péremptaires. Cela vaut non seulement pour le Moyen Âge mais aussi pour les siècles suivants. Dans son excellent panorama de la culture populaire aux XVII^e et XVIII^e siècles, Robert Mandrou, par exemple, consacre un chapitre aux sciences occultes et à la sorcellerie, mais un seul paragraphe aux grimoires qui, justement, nous ont transmis des informations capitales¹⁵, alors que la seule étude globale de la magie, celle de Richard Kieckhefer, réserve un long développement aux amulettes et aux talismans et considère les reliques en tant que tels¹⁶.

Ce délaissement d'un terrain d'enquêtes fructueuses est-il bien étonnant ? À vrai dire, non, car certains esprits étroits et imbus d'une pseudo-connaissance ont disqualifié de tels sujets. D'un *ukase* dédaigneux, ils les ont bannis de la recherche scientifique et

taxent l'universitaire qui se risque à en traiter de « passéiste », de « folkloriste », de « rêveur » ou pis encore, les attaques *ad hominem* remplaçant l'argumentation. Or ceux qui réagissent ainsi prétendent faire de l'histoire des mentalités. Il suffit pourtant de porter ses regards vers ce que font nos voisins pour constater qu'ils ont, eux, saisi l'intérêt de ces sujets, notre bibliographie en témoigne.

Pour l'histoire des mentalités et de la vie quotidienne de nos ancêtres, les amulettes et les talismans apportent un complément d'une grande richesse, très révélateur des réactions de l'homme face à l'adversité, au malheur, à la maladie et à la mort, révélateur également d'une vision du monde ainsi que des espoirs et des désirs. Quand tous les moyens « normaux » ont échoué, l'être humain se tourne vers le surnaturel et la magie. Des relevés de fréquences nous en apprennent long sur les affections les plus redoutées et sur les peurs. Ne voit-on pas encore aujourd'hui des malades, désespérés par l'impuissance de la science à les guérir, se tourner vers l'ultime recours d'un pèlerinage ou d'un saint ? Ne pas tenir compte de ces données et se contenter de gloser sur les analyses et les commentaires d'autrui, traiter des gestes ou des représentations comme s'ils étaient totalement déconnectés de l'irrationnel, c'est rester aveugle au dire des documents. Hélas, beaucoup ne prennent pas la peine de les lire et projettent leurs propres fantasmes sur ce qu'ils croient en savoir.

De ces documents, il faut dire quelques mots. Pour l'Antiquité, jusqu'au Bas-Empire, les sources sont essentiellement l'archéologie et les *papyri* magiques grecs, l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, puis les écrits des Pères de l'Église. Sur le Moyen Âge proprement dit, nous disposons, jusqu'au XII^e siècle inclus, du dire des pénitentiels et des écrits cléricaux avec, çà et là, quelques textes relevant de la littérature savante — herbiers, lapidaires, codex de médecine et de pharmacie. À partir des premières années du XIII^e siècle, nous assistons à une multiplication de textes traduits de l'arabe et remontant eux-mêmes bien souvent à des traditions gréco-égyptiennes ou chaldéennes. Peu à peu s'amplifie le nombre des traités sur les amulettes et les talismans, et leur croissance est littéralement exponentielle jusqu'à la fin du XVI^e siècle, véritable âge d'or de l'irrationnel, si l'on en juge par ce biais. Est-ce un hasard si l'*Histoire du docteur Faust* paraît en 1587, elle qui reflète symboliquement les préoccupations d'un siècle inquiet de ses propres hardiesses et rongé par ses contradictions, engagé dans l'avenir mais encore tributaire du passé ?

Les Occidentaux du Moyen Âge ont connu toutes sortes d'amulettes et de talismans et la connaissance que nous en avons provient essentiellement de la littérature cléricale, des traités d'histoire naturelle (herbiers, lapidaires) et de médecine, des inventaires et des règlements enfin ¹⁷. En 1263, les statuts de l'Hôtel-Dieu de Troyes disent que nulle religieuse ne doit porter d'anneaux ni de pierres précieuses, si ce n'est quand elle est malade. En 1380, Charles V possédait « une petite boîte à l'intérieur de laquelle pendaient à une chaînette deux pièces en or bonnes contre le venin, à savoir : une petite tête de serpent noire nommée *lapis Albazahan*, et un petit osselet blanc carré ». Jean de Troyes rapporte qu'au moment de son exécution, en 1475, le constable de Saint-Pol se tourna vers l'un des moines qui l'assistaient et lui dit : « Bon père, voyez cette pierre que j'ai longtemps portée au cou et que j'ai fort aimée pour ses grandes vertus. Elle protège de tout venin et préserve de toute peste. »

Les inventaires des nobles évoquent fréquemment des objets talismaniques. Celui de Charles V cite « une pierre, enchâssée dans de l'or, qui guérit de la goutte, sur une des faces de laquelle est entaillé un roi et sur l'autre, des caractères hébraïques ». Celui du duc de Bourgogne, daté de 1414, décrit une coupe godronnée avec, au fond, « une licorne et d'autres choses contre le poison ». Celui du duc de Berry, fait en 1416, compte « une pierre dorée, appelée banzac, pour préserver du venin, pendant à trois chaînettes d'or ». Les grands seigneurs redoutaient manifestement d'être empoisonnés et, en 1483, Charlotte de Savoie possédait un bracelet orné de pierres contre le poison. Mais ceux qui dressèrent les inventaires ne disent pas toujours de quoi protégeait l'amulette. Dans celui de Charles V est évoqué un fermail d'or garni de quatre rubis et de quatre diamants, à pendre sur la poitrine, portant écrits les noms des Rois mages. Des reliques faisaient office d'amulette — Jeanne d'Évreux portait, pendue à sa ceinture, une pomme d'argent en contenant — ainsi que des médailles, comme celle des ducs de Bourgogne, « un petit rondet d'écaille de licorne taillé à l'image de Notre Dame qui tient son enfant ».

Dans les temps plus récents, des documents sont aussi fournis par les enquêtes des ethnographes. Au XVII^e siècle, des médailles de la comète étaient considérées comme de puissants phylactères ; l'avertissement représentait une comète avec la date, 1680, le revers, l'inscription suivante : « La comète menace les mauvaises choses / aie confiance en Dieu / Il fera ce qu'il faut. » La tradition populaire veut qu'un collier d'ambre passé au cou d'un enfant protège celui-ci des

convulsions, des maux de gorge, de la coqueluche, et que la pierre appelée trochite mette à l'abri des sorts et des maladies. Serti dans de l'or et porté à la main gauche, le péridot met en fuite les démons et les spectres. Jusqu'au début du ^{xx}^e siècle, les bergers des Cévennes croyaient que les galets de variolite préservaient leurs troupeaux de la clavelée et ils les pendaient au cou de leurs moutons dans de petits sachets de cuir, quand ils prenaient la draille pour monter à l'estive. En Italie, pour se protéger des mauvais sorts, on faisait des amulettes de corail, qui figuraient une main fermée à l'exception du petit doigt et de l'index qui, étendus, forment des cornes. Vignon, médecin du duc d'Orléans, prescrit encore dans son *Essai de médecine pratique pour l'usage des pauvres gens de la campagne*, publié en 1745, « des amulettes contre les fièvres, que l'on pend au cou ». Il y a un peu plus d'un siècle les Bretons accrochaient une étoile de mer au-dessus du lit des enfants en proie aux « terreurs nocturnes », c'est-à-dire aux cauchemars.

Il est évident qu'il est aujourd'hui impossible de recenser toutes les formes d'amulettes et de talismans de l'Antiquité au Moyen Âge, cela prendrait une vie entière puisqu'il faudrait, entre autres choses, dépouiller tous les écrits médicaux. Il existe d'autres difficultés : leur identification exacte. Pline, par exemple, parle d'une amulette qui chasse le sommeil, ce qui peut se comprendre ainsi : elle vous préserve de l'endormissement. Mais quand il dit d'une autre qu'elle facilite la dentition, en est-ce bien une ? Nous touchons ici aux limites de la définition. Et lorsque nous examinons les textes, nous rencontrons toujours la même difficulté, à savoir des objets appelés amulettes, qui ne sont ni des protecteurs ni des préservatifs, mais des auxiliaires magiques, des pourvoyeurs qui vous procurent certains avantages.

Paul Sébillot cite plusieurs coutumes rentrant dans la catégorie des phylactères, c'est-à-dire des moyens de protection autrefois appelés « préservatifs ». Au ^{xvi}^e siècle, une araignée vive enfermée dans une noix et suspendue au col préservait de la fièvre. À la Renaissance, on attachait un ail sauvage au cou de la brebis qui mène le troupeau, ce qui était censé empêcher l'attaque des moutons par les loups. Pour être préservé de la peur, on portait sur soi une dent de loup ou l'œil droit desséché de cet animal, et contre les maléfices, les Berrichons avaient un os de taupe sous l'aisselle gauche ou une tête de lucane placée au cordon du chapeau. En Haute-Bretagne, une patte de lapin ou de lièvre était bonne contre les maux de dents. Dans la Creuse, on passait des coccinelles au cou des enfants en guise d'amulettes.

Les plantes ont aussi fourni leur contingent à ces pratiques. Au début du XIII^e siècle, Gervais de Tilbury signale qu'une branche d'*agnus castus* placée sous l'oreiller préserve des visions fantastiques. En Bretagne, le port d'une fleur d'ajonc écartait les lutins tandis que, dans la Beauce, une petite branche de frêne et un morceau d'écorce d'orme cousus dans un gilet vous mettaient à l'abri des maléfices des sorciers. En Saintonge, les bergères passaient au cou de leurs moutons, le matin de la Saint-Jean, un bouquet de feuilles de noyer, ce qui s'opposait aux manigances des maléficiers...

Peu à peu, le talisman a supplanté l'amulette dans les consciences, celle-ci étant considérée comme rudimentaire ou primitive sur l'échelle de la magie. Un sondage sur internet révèle la présence de 56 700 références pour les amulettes contre 222 000 pour les talismans ! « Talisman » semble être devenu le *nec plus ultra* des objets magiques, comme en témoigne sa récupération dans divers domaines, que ce soit dans celui du roman ou de l'art, de Walter Scott à Paul Sérusier. « Talisman » est aussi le nom d'un bateau qui naviguait vers 1883, et le nom d'un fonds de placement lancé par une banque française en 2003 ! On cherchera vainement l'utilisation semblable du vocable « amulette » ! C'est le nom d'un groupe rock pour enfants et un jeu interactif (*La Quête de l'amulette*).

L'étude présente prolonge et précise ce que nous avons écrit dans *Le Livre des grimoires*. Nous commencerons par examiner les aspects culturels et linguistiques du sujet, puis nous nous pencherons sur les aspects pratiques, l'utilisation des amulettes et la fabrication des talismans. Notre but est de permettre de découvrir ces objets singuliers, sur lesquels courent beaucoup d'erreurs, et de montrer leur complexité et leur ancrage dans les mentalités.

NOTES

1. H. Massé, *Croyances et Coutumes persanes*, Paris, 1938, t. 2, p. 326 sq.
2. N. Baïkov, *Dans les collines de Mandchourie*, Paris, 2000, p. 253.
3. E. Montelle et J.-L. Kieffer, *L'Ondine de la Nied et autres contes*, Lille, 1995, notice sur la Kutscherplatz.
4. L. Pineau, *Le Folklore du Poitou*, Paris, 1892, p. 500.
5. Abbé Noguès, « Pratiques empiriques », in *La Tradition en Poitou et Charente*, Paris, Niort, 1897.
6. Sur les anciens Turcs et les Bulgares, cf. J. Ivanov, *Livres et Légendes bogomiles (aux sources du catharisme)*, Paris, 1976, p. 322 sqq.
7. *Rituels, Magie et Sorcellerie*, hors série, août 2000, p. 2.

8. Cf. L. Robert, « Amulettes grecques », *Journal des savants*, 1981, pp. 3-44.

9. J. Wolters, « Faden und Knoten als Amulett », *Archiv für Religionswissenschaft* 8 (1905), pp. 1-22 ; W. von Bissing « Ägyptische Knotenamulette », *Archiv für Religionswissenschaft* 8 (1905), pp. 23-27.

10. A. van Gennep cité par C. Seignolle, *Contes, Récits et Légendes des pays de France : Provence, Corse...*, Paris, 2003, p. 6971 sq.

11. K. Düwel, « Buchstabenmagie und Alphabetzauber : Zu den Inschriften der Goldbrakteaten und ihrer Funktion als Amulette », *Frümittelalterliche Studien* 22 (1988), pp. 70-110.

12. Cf. C. Lecouteux, *Le Livre des grimoires : de la magie au Moyen Âge*, Paris, 2002.

13. Nom divin apparaissant dans les papyri magiques de la Grèce antique et sur de très nombreuses amulettes, au point qu'il est synonyme de ce terme. Cf C. Lecouteux, *Charmes, Conjurations, Bénédiction*s, Paris, 1996, p. 14.

14. Cf. Ph. Demonsablon, « Note sur deux vêtements talismaniques », *Arabica* 33 (1986), pp. 216-250 ; C. Hamès & A. Epelboin, « Trois vêtements talismaniques provenant du Sénégal », *Bulletin d'Études orientales* 44 (1992), pp. 217-241.

15. Pour une petite liste de ces grimoires, cf. C. Lecouteux, *Le Livre des grimoires...*, *op. cit.*, introduction.

16. *Magie im Mittelalter*, Munich, 1992, pp. 91-96.

17. Nous suivons ici la belle étude de L. Evans, *Magical Jewels of the Middle Ages and the Renaissance particularly in England*, Oxford, 1922.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Introduction</i>	7
---------------------------	---

Première partie

UNE TRADITION PEU CATHOLIQUE

Chapitre I : DES MOTS « TALISMAN » ET « AMULETTE »	
ET DE QUELQUES DÉFINITIONS	19
I. AMULETTES	21
II. TALISMANS	23
III. <i>CHARACTERES</i>	28
IV. LIGATURES ET PHYLACTÈRES	34
V. BREVETS, BREFFS, BILLETS ET LETTRES	35
Chapitre II : AMULETTES ET TALISMANS	
DANS LA CULTURE MÉDIÉVALE	41
I. LES GRANDS TRAITÉS	41
II. LA POSITION DE L'ÉGLISE MÉDIÉVALE	51
Chapitre III : DE QUELQUES AMULETTES	
ET TALISMANS CHRÉTIENS	79
Chapitre IV : LA MÉDECINE AMULETTIQUE	
ET TALISMANIQUE	99
I. DANS L'ANTIQUITÉ	99
II. AU MOYEN ÂGE	101
III. LE TRAITÉ <i>DES LIGATURES PHYSIQUES</i> DE COSTA BEN LUCA	106
IV. MÉDECINE ASTROLOGIQUE	107
V. LE TRAITÉ <i>DES SCEAUX</i> DU PSEUDO-ARNAUD DE VILLENEUVE	117

*Deuxième partie***UTILISATION DES AMULETTES
ET FABRICATION DES TALISMANS**

Chapitre I : LES AMULETTES	125
I. AMULETTES SIMPLES	128
II. AMULETTES DOUBLES	136
III. AMULETTES POURVOYEUSES SIMPLES ET DOUBLES	137
IV. AMULETTES COMPLEXES	140
V. LES SUPPORTS	144
VI. DE L'AMULETTE AU TALISMAN	145
 Chapitre II : LA FABRICATION DES TALISMANS	 157
I. LES CHAÎNES DE SYMPATHIES	158
II. LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES	160
III. GÉOGRAPHIE ASTROLOGIQUE	166
IV. LA LUNE	166
V. COULEURS, TEINTURES ET ENCREs	171
VI. LES SUPPORTS	172
VII. PRÉPARATION PHYSIQUE	174
VIII. LES INGRÉDIENTS ET LES ACCESSOIRES	175
IX. LES FUMIGATIONS	176
X. PRIÈRES, INVOCATIONS ET CONJURATIONS	178
 Chapitre III : L'UTILISATION DES AMULETTES ET DES TALISMANS	 185
I. OÙ ET COMMENT PORTER LES AMULETTES ?	185
II. LES TALISMANS DES LIEUX	187
III. AMULETTES ET TALISMANS : UNE RÉPONSE À TOUT	194

ADDENDA

I. LES SCEAUX REPRÉSENTANT LES PLANÈTES	203
II. LES TALISMANS DE DOM JEAN ALBERT BELIN	205
III. SCEAUX DES PLANÈTES ET PARANATELLONS	207
IV. INTERNET	217
 <i>Index</i>	 223
<i>Bibliographie</i>	229